



Pour garantir le niveau de vie des retraités Rejoignez l'action de la Cfdt Retraités et de l'Unsa Retraités

Le 20 septembre 2016

L'indexation des retraites sur l'indice des prix ne garantit pas le niveau de vie des retraités.

L'indexation des retraites sur l'indice des prix conduit à un décrochage du niveau de vie relatif des retraités **par rapport à celui** des salariés.

L'indexation des retraites sur l'indice des prix provoque une dégradation du taux de remplacement qui se prolongera sur les générations futures.

C'est pourquoi :

**Nous revendiquons l'indexation des retraites
sur l'indice du SMB (Salaire mensuel de base)**

Nous revendiquons également un montant minimum des pensions, pour une carrière complète, égal à 100 % du Smic net notamment par la revalorisation du minimum contributif.

(Pour rappel, actuellement Smic net = 1 200 euros/mois)

Les retraités sont au coeur du tissu social. Ils sont acteurs au sein de leur commune, de l'associatif, du monde politique sans oublier leur rôle familial.

Si la longévité progresse, il faut couper court à l'idée qu'elle n'est que génératrice de **coûts** et de déficits.

Les retraités participent aux efforts de solidarité.

Les retraités participent à la croissance. Ils ne peuvent pas en rester écartés.

Pour garantir le niveau de vie des retraités :

- **Indexation des pensions sur l'indice du salaire mensuel de base**
- **Pas une retraite inférieure au Smic net pour une carrière complète**

RASSEMBLEMENT ET DEPOT DE MOTION

MARDI 20 SEPTEMBRE 2016 à 10h30

PREFECTURE DE REGION

place St Etienne à TOULOUSE